

Sciens qu'on leur a aussi donné a la même origine, ce mot signifiant aussi *errant*.

Paulanias veut qu'ils ayent été ainsi appellés *ἀπό ἰππῶν*, des montagnes qu'ils habitoient. Ce qui semble être confirmé par le sentiment de Virgile, qui parlant de Saturne, le législateur de ce peuple, s'exprime ainsi :

*Is genus indocile, ac dispersum montibus altis
Composuit, legesque dedit.*

Les *Aborigenes* étoient ou les anciens habitans du pays qui y avoient été établis par Janus, à ce que quelques-uns prétendent, ou par Saturne, ou par Cham, ou quelqu'autre chef, peu de tems après la dispersion, ou même auparavant, selon le sentiment de quelques auteurs; ou bien c'étoit une colonie que quelqu'autre nation y avoit envoyée, & qui ayant chassé les anciens Sicules s'établit en leur place. Or il y a beaucoup de partage entre les auteurs touchant le nom de cette nation primordiale; quelques-uns veulent que ç'ait été des Arcadiens qui vinrent en Italie en différens tems; les premiers sous la conduite d'Ænotrus, fils de Lycaon, 450 ans avant la guerre de Troie, & d'autres sous la conduite d'Hercule; quelques autres font venir cette colonie de Lacédémoniens qui quitterent leur pays, rebutés par la sévérité du gouvernement de Lycurgue; & ils prétendent que les uns & les autres unis ensemble avoient formé la nation des Aborigenes. D'autres les font venir des contrées barbares plutôt que de la Grece, & les prétendent originaires de Scythie; d'autres des Gaules; d'autres enfin disent que c'étoit les Cananéens que Josué avoit chassés de leur pays. (G)

ABORTIF, adj. *avorté*, qui est venu avant terme, ou qui n'a point acquis la perfection, la maturité. Fruit *abortif*, voyez AVORTEMENT ou ACCOUCHEMENT. (L)

ABORTIF, adj. pris subst. est un enfant né avant terme. Dans le *Droit civil* un *abortif*, aussi-bien qu'un *posthume* venu à terme, rompt le testament par sa naissance. *L. Uxoris, cap. de post hered. Instit.* (H)

* ABOUCOUCOU, f. m. sorte de drap de laine qui se fabrique en Languedoc, en Provence, en Dauphiné, & qui s'envoie au Levant par Marseille.

ABOUEMENT, f. m. synonyme à *arasement*; ils se disent l'un & l'autre des joints des traverses avec les montans, & même des joints de tout autre assemblage, lorsqu'à ces joints sont affleurés ou affleurent (car *affleurer* chez les Artistes est actif, passif & neutre) & qu'une des pieces n'excede point l'autre; en sorte que si l'on passoit l'ongle sur leur union, il ne seroit point arrêté. L'*abouement* de ces joints est imperceptible. Voilà un *abouement* bien grossièrement fait.

* ABOUGRI, adj. bois de mauvaise venue dont le tronc est tortueux, court & noieux. Voyez RABOUGRI.

ABOUQUEMENT, f. m. dans les *Ordonnances en matiere de Salines*, signifie l'entassement de nouveau sel sur un meulon ou monceau de vieux sel, qu'elles défendent expressément, si ce n'est en présence des officiers royaux. (H)

ABOUT, f. m. se dit d'un bout de planche qu'on joint au bout d'un bordage, ou à l'extrémité d'une autre planche qui se trouve courte. Cet ébranlement fit larguer à notre bâtiment un *about* de dessous la premiere ceinte. Voyez CEINTE. (Z)

ABOUT, c'est en général l'extrémité de toute sorte de piece de charpente, coupée à l'équerre, façonnée en talud, & en un mot, mise en œuvre de quelque maniere que ce soit. On dit l'*about* des liens, l'*about* des tourniques, l'*about* des guettes, des éperons, des tenons.

ABOUTÉ, adj. terme de *Blason*, se dit de quatre hermines, dont les bouts se répondent & se joignent en croix.

Hurleston en Angleterre, d'argent à quatre queues d'hermine en croix, & *aboutées* en cœur.

ABOUTIGE, ABUTICH, ABOUHEBE, lieu de la haute Egypte proche le Nil. *Long. 26. lat. 50.*

ABOUTIR, v. a. *V. SUPPURER, SUPPURATION.*

ABOUTIR, en *Hydraulique*, c'est raccorder un gros tuyau sur un petit. S'il est de fer, de grès, ou de bois, ce sera par le moyen d'un colet de plomb qui viendra en diminuant du gros au petit. Quand le tuyau est de plomb, l'opération est encore plus aisée; mais quand il s'agit de raccorder une conduite de six pouces sur une de trois, il faut un tambour de plomb fait en cone, en prenant une table de plomb dont on forme un tuyau que l'on soude par-dessus. (K)

ABOUTIR, se dit des arbres fruitiers lorsqu'ils sont boutonnés. L'on entend alors que la feve s'est portée jusqu'au bout des branches. (K)

ABOUTIR, c'est revêtir des tables minces de plomb; ce qui se pratique aux corniches, quelquefois aux cimaises, & autres saillies, soit d'Architecture, soit de Sculpture.

ABOUTISSANT, adj. qui touche, qui confine par un bout: ainsi l'on dit, telle terre est *aboutissante* d'un bout au grand chemin, de l'autre au pré appelé *N.*

ABOUTISSANS, f. m. pl. ne se dit jamais seul, mais se joint toujours avec le mot *tenans*, de cette maniere, *tenans & aboutissans*. Voyez TENANS.

Une déclaration d'héritage par *tenans & aboutissans*, est celle qui en désigne les bornes & les limites de tous les côtés; telle doit être la description portée en une saisie-réelle de biens roturiers.

Les *tenans & aboutissans* sont autrement appellés *bouts & joûtes*. Voyez BOUTS & JOÛTES. (H)

* ABOY, f. petite ville d'Irlande dans la province de Linster.

ABOYEURS, f. m. pl. c'est ainsi qu'on nomme des chiens qui annoncent la présence ou le départ du sanglier, ou d'une autre bête chassée, qui ne manquent jamais de donner à sa vue, & d'avertir le chasseur.

ABRA, f. m. ce terme est générique, pour signifier une fille d'honneur, une demoiselle suivante, la servante d'une femme de condition. L'écriture donne ce nom aux filles de la suite de Rebecca; à celles de la fille de Pharaon, roi d'Egypte; à celles de la reine Eithér, & enfin à la servante de Judith. On dit qu'*abra* signifie proprement une *coëffense*, une *fille d'atours*. *Genes. xxiv. 61. Ex. ij. 5. Esther, iv. 15. Judith, viii. 32. Eutych. Alex. Arab. Lat. p. 304.* (G)

ABRA, f. m. monnoie d'argent de Pologne, qui vaut trois sols six deniers de France.

Cette monnoie a cours en quelques provinces d'Allemagne, à Constantinople où elle est reçue pour le quart d'un asselin; à Astracan, à Smyrne, au Caire, elle est évaluée sur le pié du daller d'Hollande. Voyez DALLER. (G)

* ABRACADABRA, parole magique qui étant répétée dans une certaine forme, & un certain nombre de fois, est supposée avoir la vertu d'un charme pour guérir les fievres, & pour prévenir d'autres maladies. Voyez CHARME & AMULETE.

D'autres écrivent ce mot *abrasadabra*; car on le trouve ainsi figuré en caracteres grecs ΑΒΡΑΚΑΔΑΒΡΑ où le C, est l'ancien Z qui vaut S. Voici la maniere dont doit être écrit ce mot mystérieux pour produire la prétendue vertu qu'on lui attribue.

A B R A C A D A B R A
A B R A C A D A B R
A B R A C A D A B
A B R A C A D A
A B R A C A D
A B R A C A
A B R A C
A B R A
A B R
A B
A

Serenus Simonicus, ancien Medecin, sectateur de l'hérétique Basilde qui vivoit dans le deuxieme siecle, a composé un livre des préceptes de la Medecine en vers hexametres, sous le titre *De Medicinâ parvo pretio parabili*, où il marque ainsi la disposition & l'usage de ces caracteres.

*Inscribes charta quod dicitur ABRACADABRA
Sapius & subter repetes, sed detrahe summam,
Et magis atque magis desint elementa figuris,
Singula quæ semper rapies & cætera figes,
Donec in angustum redigatur littera conum;
His lino nexis collum redimire memento:
Talia languentis conducent vincula collo,
Lethalesque abigent (miranda potentia) morbos.*

Wendelin, Scaliger, Saumaïse, & le P. Kircher se font donné beaucoup de peine pour découvrir le sens de ce mot. Delrio en parle, mais en passant, comme d'une formule connue en magie, & qu'au reste il n'entreprend point d'expliquer. Ce que l'on peut dire de plus vraisemblable, c'est que Serenus qui suivoit les superstitions magiques de Basilde, forma le mot d'ABRACADABRA sur celui d'*abrasac* ou *abrasax*, & s'en servit comme d'un préservatif ou d'un remede infallible contre les fievres. Voyez ABRASAX.

Quant aux vertus attribuées à cet amulette, le siecle où nous